

**Syndicat
Intercommunal
pour le Gaz
et l'Électricité
en Île-de-France**



64 bis, rue de Monceau
75008 Paris
Téléphone 01 44 13 92 44
Télécopie 01 44 13 92 49
www.sigeif.fr

HAUTS-DE-SEINE
SEINE-SAINT-DENIS
VAL-DE-MARNE
ESSONNE
YVELINES
VAL-D'OISE
SEINE-ET-MARNE

Paris, le 23 mai 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création d'une conférence intersyndicale

Jeudi 23 mai 2013, les présidents et présidentes des grands syndicats franciliens intercommunaux, interdépartementaux ou syndicats mixtes, gestionnaires historiques des grands services publics urbains d'échelle métropolitaine – Jean-Jacques Guillet pour le Sigeif (gaz et électricité), Carinne Juste pour le Sifurep (pompes funèbres), André Santini pour le Sedif (eau), Catherine Peyge pour le Sipperec (électricité et communications électroniques), Maurice Ouzoulias pour le Siaap (assainissement) et François Dagnaud pour le Syctom (déchets ménagers) – se sont réunis avec Philippe Laurent, président de Paris Métropole et Jacques JP Martin, vice-président. Ils ont débattu ensemble des enjeux soulevés par la réforme de l'organisation institutionnelle territoriale engagée au travers des projets de loi formant "l'acte III de la décentralisation", dont la discussion s'ouvre au Parlement.

À la faveur de cette réunion, les présidents de ces six syndicats ont rappelé qu'ils entendaient apporter une contribution active à la réflexion tendant à conférer un statut particulier à la métropole de la région parisienne en mettant à la disposition du législateur leur expérience et leur savoir-faire, notamment en matière de mutualisation et d'innovation. Ils souhaitent également mettre à disposition des autres syndicats du territoire le fruit de leurs réflexions.

Afin de répondre aux défis spécifiquement soulevés par le mode de vie métropolitain et l'organisation administrative particulière à la région parisienne, ces syndicats ont en effet organisé et gèrent, depuis des décennies, les grands services publics collectifs urbains de l'agglomération-capitale, au service de l'intérêt général, en direction de près de 9 millions de Franciliens.

En se réunissant avec Paris Métropole, ils ont entendu rappeler le rôle particulier et l'expérience solide et originale en matière de coopération intercommunale et interdépartementale que constituent, dans la durée, leur existence et leur fonctionnement. Ces syndicats, issus dès l'origine de la volonté des collectivités territoriales franciliennes, sont animés et contrôlés par des assemblées formées d'élus locaux désignés par les communes, départements et établissements intercommunaux les composant.

La dynamique qu'ils ont créée et portée a garanti aux Franciliens un accès de qualité et au meilleur prix, aux services publics urbains essentiels, tout en s'inscrivant dans le grand dessein d'une métropole plus durable et plus solidaire. C'est cette richesse d'expérience et d'expertise qu'ils entendent aujourd'hui mettre au service du débat et des enjeux posés pour l'avenir de la future métropole du Grand Paris.

Paris Métropole souhaite donc que cette dynamique et cette expérience de gouvernance partagée soient utilement prises en compte dans le débat qui s'engage.

Ensemble, les sept signataires sont ainsi convenus de la création d'une conférence intersyndicale, qui sera reconnue par Paris Métropole.

Par ailleurs, ils proposent la tenue, dès l'automne, d'une rencontre métropolitaine, ouverte à tous les acteurs, et consacrée à l'organisation et à la gestion des grands services publics collectifs urbains.

Contact Presse

Christine Marco
C.M.G. Partenaires Conseil
06 88 86 83 49